

Saint Etienne Aux Clos

# BULLETIN MUNICIPAL 2023

Remerciements à Sandrine Milliroux pour cette magnifique photo



# Vous trouverez dans ce bulletin municipal

- Mot du Maire
- Informations municipales
- Tarifs communaux 2024
- Etat civil
- Travaux 2023-2024
- L'eau
- Les déchets
- Informations diverses
- Plus d'un siècle les sépare
- Les 100 ans de Charlotte Lavergne
- La diversité de notre commune
- Mots des associations
- Un bon dans le passé ... 23 Avril 1973



# Mot du Maire



Cette année 2023 ne dérogera pas à la règle, le bulletin municipal arrive avec le printemps...

Mais tout vient à point à qui sait attendre !

Depuis maintenant trois années nous œuvrons pour que notre commune continue de prospérer.

L'arrivée de nouveaux habitants, de jeunes couples nous apportent bien des satisfactions.

La gestion communale, n'a jamais été simple, mais aujourd'hui tout se complexifie.

Le désengagement de l'état sur certaines missions, la réduction drastique des services publics, l'éloignement des structures territoriales, la dématérialisation administrative et autre, la problématique des services de santé ; sont autant de sujets qui inquiètent la population.

Le dernier maillon accessible reste la mairie, avec en première ligne, le secrétaire de mairie, le maire et son équipe.

Comme chaque citoyen, nous devons faire face à l'augmentation de nos charges de fonctionnement, augmentation des prix de l'Energie, de l'alimentation, des assurances ... tout en ayant le souhait de ne pas augmenter les impôts.

Malgré ces difficultés, une gestion rigoureuse nous permet de continuer notre chemin.

Un axe fort sur ce mandat : réduire la consommation d'énergie.

Une première étape, a déjà été réalisée, avec la réduction de l'amplitude horaire de l'éclairage public et le changement de l'intégralité des huisseries du bâtiment école mairie.

Certains travaux ont pris du retard, et nous le regrettons mais il y a des choses beaucoup plus graves... !

En matière de voirie, c'est le cas notamment de la route de chez Franchicot à Busséjoux, qui n'a pas pu être réalisée comme prévu à l'automne à cause d'une météo peu clémente.

Retard également sur la restauration des vitraux de l'église, notre maître verrier ayant été victime d'une chute.

Retard sur notre projet d'isolation et chauffage de l'école, afin de finaliser au mieux le projet et de s'assurer d'un maximum de financement.

Retard également sur les réalisations concernant le schéma directeur de l'eau.

2023 aura donc été une année charnière avec essentiellement des travaux d'entretien et de gestion courante.

Quelques satisfactions cependant :

L'aboutissement du projet du lotissement du Sarniat, avec la réalisation de trois lots de terrain à bâtir. La première vente a été signée à l'automne.

L'installation des systèmes de télésurveillance sur les stations d'eau, et pose de vannes de sectorisation en fin d'année.

2024 sera une année de concrétisation, isolation, chauffage par géothermie, équipement d'ampoules leds de l'intégralité du réseau d'éclairage public, finalisation du système de télésurveillance sur les stations d'eau, sans oublier la gestion courante. De quoi nous occuper au quotidien sans nous ennuyer !

Je ne voudrais pas terminer sans remercier les différentes associations, leurs présidents, (qui pour certains subissent de lourdes charges), et l'ensemble des bénévoles, pour leur dynamisme, qui œuvrent sans relâche et surtout sans oublier également les personnes qui ponctuellement nous proposent où nous apportent leur aide dans différents domaines.

Avant de vous laisser découvrir ce bulletin,

Toute l'équipe municipale vous souhaite une excellente année 2024.

Bonne lecture



# Informations municipales



Adresse : 1 rue de la Mairie 19200 Saint Etienne Aux Clos

Téléphone : 05 55 94 52 56

Mail : stetienneauxclos@wanadoo.fr

Site internet : [www.saint-etienne-aux-clos.fr](http://www.saint-etienne-aux-clos.fr)

Secrétariat : Jonathan Chavastel

Horaires : les mercredis et samedis de 9h à 12h

Nombre d'électeurs au 01/01/2024 : 200



Nombre d'habitants au 01/01/2024 : 250



Jurés d'assises 2024

Caux Gilles, St-Exupéry-les-Roches

Guillaume Jacqueline, Confolent Port Dieu

Vinsot Victoriane, St-Fréjoux

# Tarifs communaux 2024



## Salle polyvalente

Habitants 75€  
Non-résidents 200€  
Réunions 75€

Cautions 500€

Electricité  
en supplément

Gratuit pour les  
Associations  
Communes



Elèves	2.50€
Instituteur	5.50€
Intervenants	5.50€

Prix m/3	0.81€
Abonnement	61.00€



### Emplacement de 5m<sup>2</sup> :

50 ans renouvelables 500€  
80 ans renouvelables 700€

### Emplacement de 2.5m<sup>2</sup> :

30 ans renouvelables 200€  
50 ans renouvelables 300€  
80 ans renouvelables 500€

### Columbarium :

30 ans renouvelables 400€  
50 ans renouvelables 600€

### Cavernes :

30 ans renouvelables 500€  
50 ans renouvelables 700€

Jardin du souvenir : Taxe forfaitaire incluant le coût de la barrette  
d'identification : 150€

# Etat civil



## Avis de décès

Anne Becharel née Bonnet	11/03/2023
Ginette Dallet née Méchin	15/03/2023
Catherine De Koninck	21/07/2023
Patrick Boulay	17/12/2023



Emma Faugeron née Cerveau	29/03/2023
Claude Bonte	16/09/2023
Claudine Grimaud née Ratelade	01/12/2023

## Naissances



Valentine, Natacha, Nathalie GENARD, fille de William GENARD et Ninon FAUGERE, née le 15/03/2023 à Ussel

Éléna, Olivia MARLEIX PEYRAC, fille de Yoann PEYRAC et Andréa MARLEIX, née le 15/07/2023 à Clermont-Ferrand

## Mariage



Andréa Marleix et Yoann Peyrac, le 26 Août 2023

# Les Travaux de 2023 - 2024



Aménagement de 3 nouveaux lots au lotissement du Sarniat

Test de réponse thermique (voir point géothermie)

Mise en place d'une limitation de vitesse 70 au lieu-dit le Sarniat

Mise en place de panneaux « voies sans issues » à Fenouillac et Gare de Savennes

Travaux en cours sur les vitraux de l'église

Remplacement de la croix de Chassagnac en cours

Peinture des portes de l'église et de la chapelle de Busséjoux (nous remercions Mr Vaz Da Costa qui a lasuré, gratuitement, les croix de la commune)

Mise en place de vannes de sectorisation et de système de télé-surveillance

Changement du système de chauffage pour l'école/mairie

Isolation des greniers et des vides sanitaires pour l'école/mairie



Voiries :

-Le Mazet

-Busséjoux (en cours)



# L'eau



Dans le cadre du schéma du secteur d'alimentation en eau potable, une première phase de travaux a été réalisée en fin d'année.

4 vannes supplémentaires ont été installées sur le secteur de Charruséjoux, le Mont, Chassagnac et La Croix Haute.

Début 2024, des systèmes de télésurveillance seront installés sur la station de pompage de Busséjoux, Charruséjoux, Froides Maisons et ainsi que sur le compteur d'achat de la Gare de Savennes.

Ces aménagements apporteront une aide précieuse dans la détection des fuites, et leur localisation.

Le système de télésurveillance permet de relever en continu les débits des stations (débit horaire journalier etc...).

Nous tenons à rappeler qu'aujourd'hui ce sont trois personnes, en l'occurrence :

Éric ALAMAN pour Froides Maisons

Laurent ESTIER pour Charruséjoux

Claude OLLIER pour Busséjoux

qui assurent BENEVOLEMENT la surveillance de leur station.

Tous les jours, ils relèvent les consommations et dans la plupart des cas la moindre anomalie est rapidement détectée.

Quelques exemples :

Gare de Savennes :

Consommation de 900 m<sup>3</sup> facturé par le Syndicat de la Diège au prix de 1.50€/m<sup>3</sup> alors que seulement 140m<sup>3</sup> ont été facturé au prix de 0.75€/m<sup>3</sup>

Froide Maisons :

Fuite au niveau d'un abreuvoir qui a eu pour conséquence de vider la réserve et de priver d'eau les abonnés sur le secteur dans une période où le débit des sources était au plus « bas ».

Charruséjoux :

Fuite au niveau d'un abreuvoir (flotteur bloqué) avec une consommation moyenne de 52m<sup>3</sup> au lieu de 40m<sup>3</sup>.

Récemment, suite à un problème de gel sur un robinet la consommation journalière a augmenté de 35m<sup>3</sup> et ce sur 4 jours consécutifs (140m<sup>3</sup> dans la nature !!!).

Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui lors de cet épisode et suite à l'envoi d'un sms, ont vérifié leurs installations.

Comme chaque année, des fuites ou anomalies sont décelées lors du relevé des compteurs.

## AU RISQUE DE NOUS REPETER :

Durant la période hivernale « PROTEGER » vos installations (compteurs, robinets extérieurs, canalisations apparentes etc...) pour éviter le gaspillage et les mauvaises surprises au moment de la facturation.

## « L'EAU EST UN BIEN PRECIEUX »

Aujourd'hui la gestion de l'eau est assurée par la « commune », et donc par des « élus bénévoles » donc **sans aucun frais pour la collectivité**, seule l'intervention d'entreprise extérieure est facturée.

En 2026, l'État prévoit le transfert de cette compétence à la Communauté de Communes.

Si vous souhaitez voir le prix de l'eau des différentes communes connectez-vous sur le site suivant : <https://www.services.eaufrance.fr/carte-interactive>



### Face à la sécheresse : Ayons les bons réflexes !



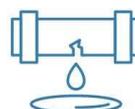
**Fermer les robinets** lorsque l'on se brosse les dents



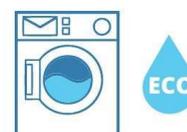
**Prendre une douche** plutôt qu'un bain



Arroser les plantes avec **l'eau de pluie** ou **l'eau de nettoyage des légumes**



**Vérifier les fuites**



Utiliser les appareils en **mode économique**



**Utiliser** le lave-vaisselle et les stations de lavage



Équiper les robinets **d'aérateur**



Utiliser les appareils de lavage **à plein**



**Attention, le remplissage des piscines en période de sécheresse est interdit**

# Les Déchets



**En 2024, Haute-Corrèze Communauté vous aide à trier vos biodéchets !**

## Distribution de composteurs en bois

à disposer dans votre jardin,  
offert avec une formation d'une heure\*

## Mise en place de composteurs partagés

dans les coeurs de bourgs du territoire\*  
à partir du printemps 2024.

déchets de cuisine  
(épluchures, restes  
alimentaires)

déchets verts  
du jardin



## 3 raisons de trier ses biodéchets

- ➔ réduire le volume et donc le coût de traitement des ordures ménagères
- ➔ diminuer la pollution liée à l'incinération des ordures ménagères
- ➔ obtenir du compost gratuit et de qualité



**RAPPEL** : pour le tri de vos autres déchets recyclables, des sacs de pré-collecte sont à votre disposition en mairie.

## J'adopte un composteur

Une mini-formation de 1h  
et je repars avec mon  
composteur

HAUTE-CORRÈZE  
COMMUNAUTÉ



### Mars

Samedi 09/03

- 9h
- 10h
- 11h

Mercredi 20/03

- 16h
- 17h
- 18h

Samedi 23/03

- 9h
- 10h
- 11h

Mardi 26/03

- 16h
- 17h
- 18h

### Avril

Samedi 06/04

- 9h
- 10h
- 11h

Mercredi 10/04 Saint-  
Etienne-la-Geneste

- 16h
- 17h
- 18h

Mercredi 24/04

- 16h
- 17h
- 18h

### Mai

Mercredi 15/05  
Meymac

- 16h
- 17h
- 18h

Samedi 18/05 Ussel

- 9h
- 10h
- 11h

Jeudi 24/05 Neuvic

- 16h
- 17h
- 18h

28/05 Bort-les-Orgues

- 16h
- 17h
- 18h

### Juin

Mardi 04/06  
Peyrelevade

- 16h
- 17h
- 18h

Vendredi 07/06 La  
Courtine

- 16h
- 17h
- 18h

Mercredi 19/06  
Eygurande

- 16h
- 17h
- 18h

Samedi 29/06 Ussel

- 9h
- 10h
- 11h



## Informations et inscription

[ambassadeur@hautecorrezecommunauté.fr](mailto:ambassadeur@hautecorrezecommunauté.fr)

06-61-39-77-80

\* Plus d'informations sur le portail territorial → <https://hautecorreze.fr>

Disponible uniquement pour les habitants de Haute-Corrèze Communauté  
Les composteurs restent accessibles à la vente sans formation (en bois à 40€). Dans  
la limite d'un composteur par foyer.

Lieux des formations :

Ussel → Pôle environnement – ZI de

l'Empereur

Autres Communes → Salle polyvalente  
de la commune

# Informations diverses



-  L'atelier Mado
-  Corrèze Autonomie
-  La fin du réseau cuivre
-  France Service
-  Le Radar Pédagogique
-  L'éclairage public
-  Géothermie
-  Taxe foncière
-  Haute-Corrèze Communauté : je souhaite effectuer des travaux
-  Les perles de l'incivilité
-  La Messe de Noël
-  Le repas des aînés
-  La Messe de Busséjoux
-  Rallye des 2CV
-  56<sup>ème</sup> Tour du Limousin
-  Cérémonies



L'ATELIER

# MAD'O

Maintien À Domicile d'occasion

## LOCATION ET VENTE DE MATÉRIEL MÉDICAL D'OCCASION

AVEC OU SANS PRESCRIPTION MÉDICALE  
CONVENTIONNÉ ASSURANCE MALADIE

L'ATELIER **MAD'O** est une association inscrite dans l'économie sociale et solidaire et s'engage dans une économie circulaire par :

- la collecte gratuite d'aides techniques pour l'autonomie auprès d'établissements de santé, de particuliers et en déchetteries.
- la réparation, le reconditionnement et l'hygiénisation pour le réemploi de ces matériels.

### MARCHE

DÉAMBULATEURS, BÉQUILLES, CANNES...

### SANITAIRE

CHAISES PERCÉES, SIÈGES DE BAIN, TABOURETS DE DOUCHE, BARRES D'APPUI...

### LITS

AVEC POTENCES ET BARRIÈRES, MATELAS SIMPLE OU PRÉVENTION ESCARRES, GUIDONS DE TRANSFERT...

### FAUTEUILS

DE CONFORT, COQUILLE, ROULANTS MANUELS, ROULANTS ÉLECTRIQUES...

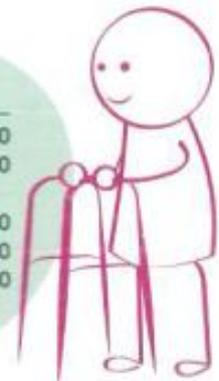
 **Tél : 07 49 61 22 38**

 **latelier.mado@gmail.com**

 **965, Avenue de la Gare  
19110 BORT LES ORGUES**

### Horaires d'ouverture :

Lundi	9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Mardi	9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Mercredi	Jour de collecte sur RDV
Jeudi	9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Vendredi	9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Samedi	1 <sup>er</sup> Samedi du mois - 10h00 - 16h00



# Avec CORRÈZE AUTONOMIE, le Département vous accompagne au quotidien.

## VOUS ÊTES :

- en **perte d'autonomie** (temporaire ou définitive)
- en **situation de handicap** (quel que soit votre âge)
- **aidant(e) familial(e)** d'une personne âgée ou handicapée

## VOUS AVEZ BESOIN :

- d'une **information générale** sur une question liée à l'autonomie
- d'organiser votre **maintien à domicile** ou celui d'un proche (aide à domicile, portage de repas, téléassistance, ...)
- d'une **écoute bienveillante** et d'un **accompagnement administratif** adaptés à votre situation (dossier APA, PCH, ...)

## CORRÈZE AUTONOMIE

est à votre service :



J'appelle le **numéro unique 05 55 19 19 19**  
(24h/24 et 7j/7)

ou je préfère adresser un e-mail à l'adresse dédiée :  
[correzeautonomie@correze.fr](mailto:correzeautonomie@correze.fr)



J'expose ma situation/mon problème à un **agent qualifié**



Je **bénéficie d'un accompagnement « sur mesure »**



## J'AI BESOIN D'ÊTRE AIDÉ(E) AU QUOTIDIEN POUR POUVOIR RESTER A MON DOMICILE

**CORRÈZE AUTONOMIE** me propose :

- la visite à mon domicile d'une coordinatrice pour évaluer mes besoins
- un accompagnement administratif complet pour toute demande d'aide
- la mise en place de services d'aide à domicile « sur mesure » : auxiliaire de vie, portage de repas, téléassistance, infirmière, kiné...



## J'ACCOMPAGNE UN PROCHE EN PERTE D'AUTONOMIE

**CORRÈZE AUTONOMIE** me propose :

- un accès direct et continu aux informations pratiques pour l'aidant (lieux de répit, aides financières, hébergement temporaire du proche, ...)
- une écoute bienveillante et un accompagnement personnalisé



## JE VOUDRAIS ME DÉPLACER EN TOUTE SÉCURITÉ SANS INQUIÉTER MES PROCHES

**CORRÈZE AUTONOMIE** me propose :

- l'installation à mon domicile d'un dispositif de téléassistance
- une assistance rapide en cas de signalement d'un problème
- la prise de nouvelles dans les 24 heures après un événement grave (malaise, chute, détresse morale, ...) et une visite à mon domicile si besoin
- l'information de ma famille sur l'évolution de ma situation



## J'AI EU UN ACCIDENT QUI ME PRIVE TEMPORAIREMENT (OU DURABLEMENT) DE MON AUTONOMIE

**CORRÈZE AUTONOMIE** me propose :

- une information sur mes droits et un accompagnement administratif complet
- la proposition de services d'aide à domicile adaptés à ma situation



## MON ENFANT EST EN SITUATION DE HANDICAP

**CORRÈZE AUTONOMIE** me propose :

- des conseils pour lui offrir un accompagnement et une scolarité adaptés e dans les meilleures conditions





## La fin du réseau cuivre

**Le réseau cuivre historique, réseau qui vous fournit le téléphone, l'internet et la TV, va disparaître progressivement, au profit de la fibre optique, une technologie plus moderne, plus rapide et plus puissante. Date de fermeture, technologies concernées, opérateurs... Orange répond à vos questions.**

La priorisation par le gouvernement du déploiement de la fibre optique, via le Plan France Très Haut Débit, et l'accélération de l'adoption de la fibre par les français depuis la crise sanitaire, ont rendu l'arrêt du réseau cuivre historique d'Orange possible. À partir de 2023 et jusqu'en 2030, le réseau cuivre d'Orange, utilisé pour le téléphone fixe, Internet (ADSL, SDSL, VDSL) et la TV, va donc être amené à disparaître progressivement...

### **Le réseau cuivre, qu'est-ce que c'est ?**

Le réseau cuivre est le réseau de télécommunication historique en France détenu par Orange (ex France Télécom). Il a permis aux français d'accéder au téléphone fixe et à internet (ADSL, SDSL, VDSL) via des câbles en cuivre déployés partout dans l'Hexagone. Ils relient les foyers pour leur fournir l'accès à la téléphonie fixe, à Internet et à la télévision et ce, quel que soit leur opérateur commercial.

### **Pourquoi le réseau cuivre va-t-il s'arrêter ?**

Dans le cadre de la modernisation des réseaux, Orange a annoncé fin 2019 sa volonté de **fermer techniquement son réseau cuivre** progressivement entre 2023 et 2030. Même s'il a servi de nombreux français pendant des décennies, le réseau cuivre est plus sensible aux aléas de la météo, à l'humidité et est plus énergivore que la fibre optique. Par ailleurs, aujourd'hui, à l'heure où Internet a une place prédominante dans la vie de très nombreux français, le réseau cuivre atteint ses limites et ne peut plus suivre la demande grandissante d'usage des utilisateurs... Particulièrement après la pandémie, alors que le télétravail devient une norme pour beaucoup. Une connexion internet rapide est devenue indispensable et c'est ce qu'offre la fibre... En 2019, Orange a donc annoncé vouloir amorcer son projet de fermeture du réseau cuivre à partir de 2023.

### **Comment ce réseau va-t-il s'arrêter ?**

La fermeture du réseau cuivre va se faire progressivement par zone géographique identifiée tous les ans. Dans ce cadre, les opérateurs commerciaux vont proposer à leurs clients d'être accompagnés dans le changement vers la fibre optique ou une solution alternative. À partir de l'année 2026, plus aucun opérateur ne pourra proposer à ses clients une offre de connexion XDSL (ADSL, SDSL, VDSL) ou un abonnement téléphonique utilisant le réseau cuivre. En 2030, les offres sur technologie cuivre n'existeront plus en France.

## **Pourquoi la France passe-t-elle à la fibre optique ?**

Le réseau fibre est non seulement le réseau le plus performant, mais c'est aussi le plus robuste et le plus fiable. Le cuivre peut être en effet plus facilement abîmé et perturbé par les intempéries que la fibre. De plus, aujourd'hui, le numérique est incontournable dans la vie des français : un réseau fiable, moderne et rapide est nécessaire pour accompagner cette transformation des usages et des communications entre les citoyens. Enfin, la fibre est une connexion plus vertueuse d'un point de vue énergétique : se connecter sur Internet via la fibre consomme **3 fois moins d'énergie** que lorsque l'on utilise le réseau cuivre.

## **Qu'est-ce que cela signifie pour moi ?**

Cela veut donc dire que vous allez devoir migrer vos services vers un abonnement similaire sur une ligne fibre, éventuellement, mais de manière ponctuelle, sur une technologie alternative présentant des performances équivalentes en très haut débit. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre opérateur commercial ou vous connecter à votre espace client pour vous renseigner dès maintenant sur les offres disponibles sur fibre optique.

## **Je ne suis pas client d'Orange, est-ce que ce changement me concerne ?**

Oui. Si le réseau cuivre appartient à Orange, il a été ouvert à l'utilisation par les autres opérateurs commerciaux. De ce fait, même si votre abonnement de téléphonie fixe et votre box internet sont fournis par un autre opérateur, vous êtes également concerné par ce changement. N'hésitez pas à vous rapprocher de lui.

## **Comment vais-je être prévenu de la fermeture de ma ligne ?**

Votre opérateur va vous transmettre un courrier vous expliquant comment et quand ce changement va s'opérer dans votre commune.

## **Pourrais-je avoir le téléphone fixe avec un abonnement fibre ?**

Oui, la fin du réseau cuivre ne veut pas dire fin de la téléphonie fixe. Vous pourrez donc tout à fait continuer à bénéficier d'un service téléphonique suite à l'installation de la fibre chez vous pour continuer à appeler vos proches. Si vous utilisez seulement votre téléphone fixe, les mêmes offres existent sur la fibre, au même prix... À condition que votre téléphone ne soit pas trop vieux. N'hésitez pas à vous faire accompagner dans cette démarche par votre conseiller.

## **J'ai la télévision via la TNT, est-ce que je vais perdre mon accès avec la fermeture du cuivre ?**

Non, car la TNT passe par l'antenne placée sur le toit de votre maison et non par le réseau cuivre. Même après la fin du réseau cuivre et l'arrivée de la fibre chez vous, vous pourrez continuer à regarder la télévision via votre antenne.

## Suis-je obligé de souscrire un abonnement Internet avec la fibre ?

Non, vous pouvez très bien ne vous servir de la fibre que pour bénéficier de la téléphonie fixe. Dans ce cas, vous devrez souscrire à un abonnement spécifique à votre opérateur.

### Les dates clés :

27 janvier 2025 : fermeture commerciale. Plus aucune offre ne sera commercialisable sur le réseau cuivre.

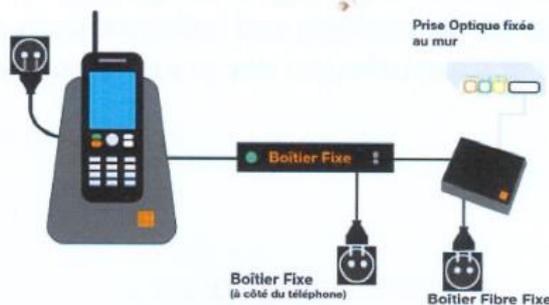
27 janvier 2026 : fermeture technique. Les services seront arrêtés, plus aucun client n'utilisera un service sur le réseau cuivre.

## Les offres téléphone seul existent sur la fibre au même tarif que sur le cuivre

Avant



Après



15

Orange Restricted



## France Service

Aujourd'hui, de nombreuses démarches administratives se font sur internet... Vous rencontrez des difficultés ou vous n'avez pas d'ordinateur ? Les maisons France Service vous délivrent un premier niveau d'accompagnement ou vous orientent pour effectuer vos démarches relatives à différents partenaires nationaux (pôle emploi, MSA, ....).

Ussel (05 55 46 17 60), Bort (05 55 46 17 60), Meymac (05 55 46 19 97)

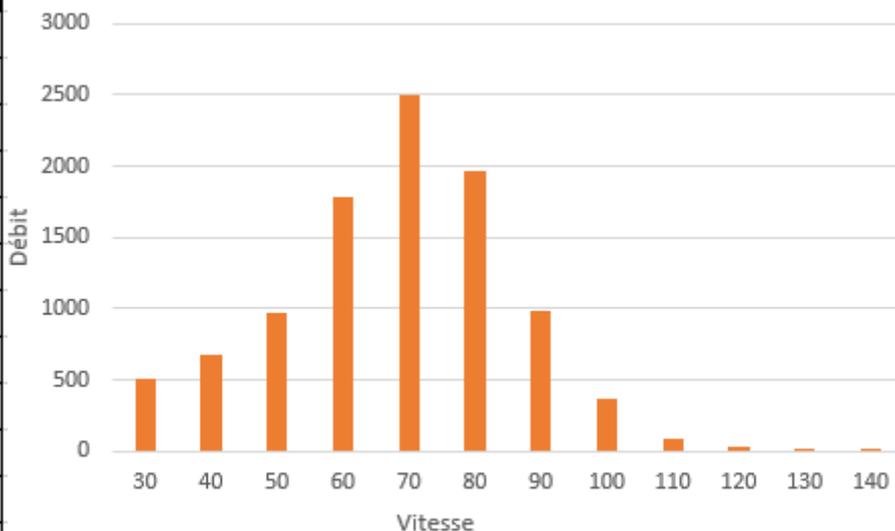


## Le Radar Pédagogique

Comme vous avez pu le voir l'an passé, la préfecture de la Corrèze a mis en place, suite à notre demande, un radar pédagogique, avec enregistrement de vitesse, dans le bourg de notre commune. Du 12 janvier au 3 février le radar a donc enregistré presque 10 000 passages.

Comme vous pouvez le voir sur le tableau ci-dessous, presque 80% des automobilistes ne respectent pas la limitation de vitesse de 50km/h. Rappelons que dans ce petit périmètre il y a l'école, la mairie et le cimetière. Autant dire le cœur de notre commune...

Vitesse	Débit
30	503
40	683
50	970
60	1788
70	2496
80	1961
90	989
100	372
110	85
120	28
130	2
140	2



## Éclairage public

Toujours dans un souci d'économie en début d'année, nous avons réduit l'amplitude horaire de l'éclairage public.

Dans la continuité, et toujours pour réduire les coûts, notre commune s'est engagée dans le programme de rationalisation et de rénovation de l'éclairage public (2023-2025), « CREPUSCULE », signé en 2023, entre le Département de la Corrèze et le Syndicat de la Diège.

Le programme fait l'objet d'un financement particulier et avantageux pour la commune.

Dans le dernier trimestre 2024, l'intégralité du réseau sera équipé de leds. (Pas moins de 98 points lumineux !)

## Géothermie

Dans le cadre de la réhabilitation du système de chauffage du bâtiment « Mairie – École », trois systèmes ont été envisagés :

- Chaudière à granulés
- Chaudière à plaquettes
- Géothermie

Après étude et réflexion, nous avons opté pour la géothermie.



Le projet s'inscrit dans le cadre d'une rénovation énergétique du bâtiment.

Il est envisagé la mise en place d'une pompe à chaleur eau/eau.

Ce projet permettra de :

- Supprimer la chaudière fioul actuelle
- Réduire l'émission de gaz à effet de serre
- Améliorer le confort thermique (avec l'isolation des plafonds et planchers)
- Diminuer la consommation en chauffage du bâtiment

Afin de pré dimensionner le champ de sondes géothermiques correspondant aux besoins nécessaires au bon fonctionnement du projet, une sonde géothermique verticale de 150m et un test de réponse thermique ont été réalisés.

Les résultats sont favorables au développement de la géothermie.

Le premier « forage test » à été réalisé du 27 avril au 3 mai. La foreuse utilisée, un engin de 20 tonnes, a suscité la curiosité des enfants mais pas que... ! Que cherchent-ils ? de l'or ... ? Dommage ils n'en ont pas trouvé...

Grâce aux carottages, les enfants ont pu découvrir les différentes couches du sol.

C'est une première phase, les travaux vont se poursuivre, courant 2024, par deux autres forages similaires.



# **La Taxe Foncière, en quelques mots (ou comment ça marche ?)**

Devant les polémiques récurrentes concernant les augmentations des Taxes Foncières, une explication s'impose pour clarifier le rôle des différents intervenants.

La taxe foncière concerne :

- Les propriétés bâties
- Les propriétés non bâties

## Base d'imposition :

La valeur locative d'un bien sert de base d'imposition aux divers impôts locaux. Il importe donc que chaque local susceptible de donner lieu à une imposition au titre de la taxe foncière, la taxe d'habitation ou taxe locale annexe fasse l'objet d'une évaluation foncière.

Cette valeur locative est déterminée par le service des impôts fonciers après consultation des commissions communales (ou départementales) des impôts directs.

## Valeur locative cadastrale :

Elle représente le « loyer théorique » annuel que le bien serait susceptible de produire dans des conditions normales à une date de référence.

Elle est calculée à partir des conditions du marché locatif au 1er janvier 1970 pour le bâti et au 1er janvier 1961 pour le non bâti.

## Méthode d'évaluation des propriétés :

Pour les immeubles d'habitation, ces valeurs locatives sont déterminées par voie de comparaison.

Pour le bâti : valeur au m<sup>2</sup> par catégorie de 8 à 1.

Pour le non bâti : valeur à l'hectare suivant la nature et la valeur (terre, bois, prés, landes ...).

Chaque commune a sa propre nomenclature (son propre procès-verbal) datant de 1970 pour le bâti, de 1961 pour le non bâti définissant les catégories d'immeubles (8) et le tarif d'évaluation au mètre carré.

Sur la base des déclarations souscrites par le propriétaire, chaque local est évalué et rattaché à une catégorie. La détermination de la valeur pour le bâti prend en compte :

- La surface totale des pièces et annexe à l'habitation.
- La surface des dépendances (garage, cave, remise) avec un coefficient minorateur.
- Le degré d'entretien.
- La situation de l'immeuble avec un coefficient majoré ou minoré.
- L'équipement et le confort (eau, gaz, électricité, baignoires, douches, lavabos ...)

Ce sont les équivalences superficielles

L'addition de ces critères, traduits en m<sup>2</sup>, donne la surface pondérée.

Surface pondérée x valeur au m<sup>2</sup> = valeur locative

Enfin, différents événements affectent cette valeur locative :

D'une part, elle est **modifiée annuellement par l'état** par des coefficients forfaitaires d'actualisation et de revalorisation. D'autre part, elle est mise à jour pour tenir compte des modifications qui concernent votre bien.

Les 5 changements qui modifient la valeur locative :

### **Constructions nouvelles ou reconstructions**

Edification d'un bâtiment sur une parcelle non bâtie ou d'un bâtiment reconstruit sur l'emplacement d'un bâtiment démoli.

### **Changement de consistance**

- bâti : transformation, modification du volume ou de la surface comme les additions de construction, les démolitions totales ou partielles, réunion ou division de locaux, transformation de garage en habitation, aménagement des combles ...
- non bâti : modifications de la superficie d'une parcelle non bâties dues à des phénomènes naturels ou à des travaux.

### **Changement d'affectation**

- bâti : passage d'un groupe de locaux à une autre (par exemple : local commercial qui devient local d'habitation). Perte ou obtention d'une exonération permanente (par exemple un bâtiment à usage agricole (grange) qui devient local d'habitation).
- non bâti : passage d'une parcelle d'un groupe de nature de culture à un autre groupe (plantations de bois, arrachage de vignes ...).

### **Changement de caractéristiques physiques**

- bâti : travaux d'amélioration importants sans incidence sur la superficie ou le volume du local comme : les gros travaux de remise en état, l'aménagement des combles en pièces habitables, l'installation d'équipements nouveaux.
- non bâti : changements entraînant une amélioration ou une dépréciation. (Parcelle défrichée passant de lande en terre ou en prairie).

### **Changements d'environnements**

- bâti : phénomènes extérieurs affectant l'environnement immédiat de la construction et entraînant des avantages ou inconvénients pour les occupants, réalisation d'opérations d'urbanisme ou d'équipements collectifs, implantation ou suppression d'établissements générateurs de nuisances.
- non bâti : phénomènes extérieurs affectant l'environnement immédiat de la parcelle non bâtie comme la création de chemins.

### **LA CCID (Commission communale des impôts directs)**

Après chaque renouvellement général, le Conseil Municipal doit proposer au directeur des services fiscaux, une liste de contribuables titulaires et suppléants pour constituer cette CCID.

La liste doit être représentative du panel local de la commune.

La CCID n'a qu'un rôle consultatif. La décision appartient au cadastre. Mais elle doit être obligatoirement consultée et formuler un avis de façon équitable. Elle a un rôle important, par exemple, dans le cas de rénovation sans modifications de surfaces susceptible de modifier la catégorie, et donc la valeur locative.

### Les obligations déclaratives

Les constructions nouvelles, les changements de consistance, les changements d'affectation, les agrandissements, les rénovations, les constructions d'annexes (garage, abris) doivent être déclarés par le propriétaire auprès du service des impôts départemental par le dépôt d'une déclaration (ou sur GMBI).

Suite à des contraintes budgétaires, la taxe foncière est souvent le dernier levier que la collectivité peut actionner pour augmenter ses recettes fiscales.

Outre la revalorisation des valeurs cadastrales votée par le parlement et sur laquelle les collectivités territoriales n'ont aucun pouvoir, les communes et les intercommunalités décident quant-à-elles chaque année de modifier, ou pas, leur taux d'imposition.

Il est donc important d'identifier d'où provient la hausse.

Celle-ci peut à la fois découler de la progression des valeurs cadastrales et de l'augmentation des taux décidé par les collectivités locales.



# Je souhaite effectuer des travaux, comment procéder ?

Poser une clôture, installer une fenêtre de toit ou une piscine... la plupart de ces travaux peuvent être soumis à autorisations. Il est important de vous renseigner en mairie pour suivre la réglementation en vigueur avant de commencer votre chantier.

## Comment faire ma demande ?

**je me renseigne sur les règles d'urbanisme applicables chez moi**

- auprès de la commune
- sur le site internet de Haute-Corrèze Communauté ([www.hautecorreze.fr](http://www.hautecorreze.fr))

**je retire ou télécharge mon dossier**

- auprès de la commune
- sur le site internet Service Public ([www.service-public.fr](http://www.service-public.fr))

**je dépose le dossier renseigné en main propre ou par courrier à la mairie de la commune du lieu des travaux.**

**instruction de ma demande :** le service urbanisme de ma commune ou de Haute Corrèze Communauté instruit mon dossier en fonction du code de l'urbanisme et du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

**je reçois ma réponse :** à compter de la réception du dossier complet, le délai d'instruction est de :

- 1 mois pour une déclaration préalable ou un certificat d'urbanisme informatif
- 2 mois pour un certificat d'urbanisme opérationnel, un permis de construire maison individuelle ou un permis de démolir
- 3 mois pour un permis d'aménager ou tout autre permis de construire

Ces délais peuvent être majorés ou prolongés selon la nécessité de consultation de services extérieurs : ABF, SDIS, CDPENAF, etc.

**j'affiche l'autorisation de travaux :** sur le terrain, de manière visible pendant une période continue de 2 mois minimum et durant toute la durée du chantier. Le délai de recours des tiers court à compter du 1<sup>er</sup> jour d'affichage.

## Quelle autorisation demander ?

**1 portail et clôture**  
déclaration préalable

**3 extension / aménagement de combles**  
≤ 40m<sup>2</sup> : déclaration préalable\*\*  
> 40m<sup>2</sup> : permis de construire\*\*

**13 démolition d'une construction**  
permis de démolir

**2 véranda / terrasse couverte**  
≤ 5m<sup>2</sup> : aucune formalité\*  
≤ 40m<sup>2</sup> : déclaration préalable\*\*  
> 40m<sup>2</sup> : permis de construire\*\*

**11 terrasse non couverte**  
sans surélévation : aucune formalité\*  
surélevée ≤ 5m<sup>2</sup> : aucune formalité  
surélevée ≤ 40m<sup>2</sup> : déclaration préalable  
surélevée > 40m<sup>2</sup> : permis de construire

**4 toiture**  
déclaration préalable

**12 annexes (abri de jardin, appentis, garage...)**  
≤ 5m<sup>2</sup> : aucune formalité  
≤ 20m<sup>2</sup> : déclaration préalable  
> 20m<sup>2</sup> : permis de construire  
surélevée > 40m<sup>2</sup> : permis de construire

**5 création d'une lucarne**  
déclaration préalable  
(sans création de surface plancher)

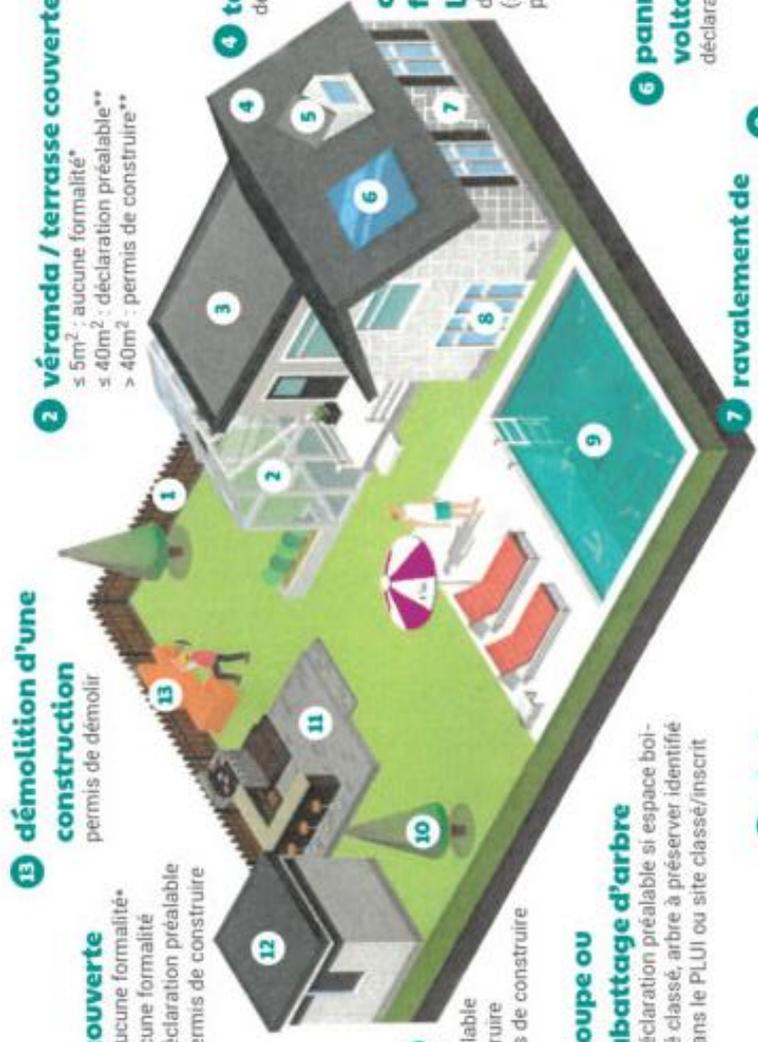
**10 coupe ou abattage d'arbre**  
déclaration préalable si espace boisé classé, arbre à préserver identifié dans le PLUI ou site classé/inscrit

**6 panneaux photovoltaïques**  
déclaration préalable

**7 ravalement de façade**  
déclaration préalable

**9 piscine**  
non couverte/couverte ≤ 1,80m : bassin ≤ 10m<sup>2</sup> : aucune formalité\*  
bassin ≤ 100m<sup>2</sup> : déclaration préalable  
bassin > 100m<sup>2</sup> : permis de construire  
couverte > 1,80m<sup>2</sup> : permis de construire

**8 fenêtre ou porte-fenêtre**  
déclaration préalable



**i** Vous rénovez votre logement ?  
Des aides existent !  
Contactez :

\* Sauf périmètre de monuments historiques : contacter la mairie  
\*\* Sauf hors zone urbanisée U du PLUI

## Les perles de l'incivilités de 2023...

Vols et dégradation de la grille protégeant le tunnel des chauves-souris de la Gare de Savennes. Avant, pendant, après... Truc de ouf !



Non-respect des points de collecte de tri, dégradation des panneaux du chemin des poètes



Heureusement, certaines choses nous rendent quand même la vie plus belle.... Un énorme MERCI à toutes ces personnes.



## La Messe de Noël 2022

Nous avons commencé l'année 2023 en célébrant avec un peu de retard la Messe de Noël de l'année précédente. Après cette messe, les habitants étaient conviés à partager vin chaud, chocolats et galettes pour célébrer ensemble la nouvelle année.



## Le repas des aînés

Quelle belle journée !!!!

Ce 23 avril 2023, restera pour beaucoup et en particulier pour l'équipe municipale, un bon souvenir.

En effet, après 3 années d'absence, la municipalité décidait d'organiser le repas des aînés, le premier pour cette équipe...



Après l'épisode Covid, l'élection municipale de 2020, le décès tragique de notre Maire, Alain LANLY en 2021, les Stéphanois ont pu enfin, se retrouver, autour d'un excellent repas préparé par BAPTISTE et VIRGINIE de la commune voisine d'Eygurande.

80 convives ont répondu présent à l'invitation.



Heureux de se retrouver, les discussions allèrent bon train tout au long de l'après-midi.

Entourée de son équipe, de Jonathan le secrétaire de mairie, de Manu l'agent en charge de la cantine, garderie et entretien des locaux communaux, Mme Le Maire a fait une rapide rétrospective sur les 3 années passées et un point sur les travaux en cours et à venir.

Avant de partager le dessert, « une trilogie de choux », qui a comblé les plus gourmands, la Municipalité a offert à la « Plus Jeune de l'assemblée » Solange pour les Stéphanois, une composition florale.

Quelle satisfaction pour l'équipe de voir Solange TRONCHE entourée de ses deux fils, tellement heureuse d'être parmi nous, et comblée de recevoir ces quelques fleurs.



Après ce moment, ô combien émouvant et plein d'émotions, quoi de mieux pour se remettre, que de partager un petit digestif « une petite Eau de Vie » offerte par le « Plus Jeune de l'assemblée » notre Ami Dédé COULAUD.

La commune de Saint-Etienne-aux-Clos ne déroge pas aux statistiques, 6 femmes, devançant le premier homme André COULAUD.

Le 14 décembre 2023, Marie-Louise CHADEYRON a eu 102 ans,

et le 04 novembre 2023 Charlotte LAVERGNE

soufflait ses 100 bougies !!!!

« Saint-Etienne-aux-Clos »

Terre de Centenaire ??????

A SUIVRE.....



## La Messe du Busséjoux



La traditionnelle messe de la Saint Martial suivit d'un pot de l'amitié

## Le Rallye des 2CV

Le 1<sup>er</sup> Juillet la route des 2CV 6 Volts est passée par notre commune. Malgré la pluie, les deuchistes ont pu partager leur passion avec les habitants autour d'un verre et d'un repas.



Merci au club des amies de la 2CV et notamment à Christine Bertolotto et Nicolas pour cette étape. Voir des gens heureux et passionnés qui prennent le temps, tellement rare de nos jours...



Sortie 2cv  
**GENERATION 6 volts**  
15<sup>ème</sup> EDITION

30 Juin 2 Juillet 2023  
**LA BOURBOULE**  
Rallye touristique • Expos 2cv 6 Volts • Bourses échanges

RENSEIGNEMENTS INSCRIPTIONS  
Sur inscription uniquement 06.26.85.16.25  
[www.clubamis2cv.org](http://www.clubamis2cv.org)  
f sortie2cvgeneration6volts

VILLE BATTERIES     

## 56ème Tour du Limousin

Le Jeudi 17 Août nous avons pu admirer les coureurs du Tour du Limousin passer par notre commune.

En effet la 3<sup>ème</sup> étape de cette année brillait sous un soleil de plomb corrézien. Plusieurs habitants bénévoles s'étaient donc prêtés au jeu pour que les cyclistes puissent circuler en toute sécurité.



Nous avons pu profiter furtivement du passages des coureurs dans la côte de la Gare de Savennes afin de réaliser quelques clichés souvenir !



# Le Rallye des Crèches

Le Dimanche 17 décembre, s'est déroulé pour la première fois un Rallye des crèches. Nous remercions l'Abbé Bertrand d'Elloy pour cette magnifique initiative !



sur le Plateau de Bort

## Rallye des crèches

Dimanche 17 décembre 2023

Venez découvrir les crèches de nos églises et participer au jeu-rallye avec vos enfants

convivialité tradition spiritualité  
énigmes découverte du patrimoine goûter

départ 14 h église St EXUPERY

Passages : Vaux 15 h 00  
Monestier 15 h 30  
Confolent 16 h 00

arrivée 16 h 30 église St ETIENNE aux Clos

Renseignements & inscription gratuite : 06 73 18 16 96

inscription possible au départ



### HORAIRES POUR LE RALLYE-CRECHE

1	Saint Exupéry les roches :	14 h 00
2	Saint Joseph de Vaux :	14 h 45
3	Monestier-Port-Dieu :	15 h 30
4	Thalamy ( si possible)	
5	Confolent-Port-Dieu :	16 h 00
6	Saint Etienne aux clos :	16 h 30

## Cérémonies

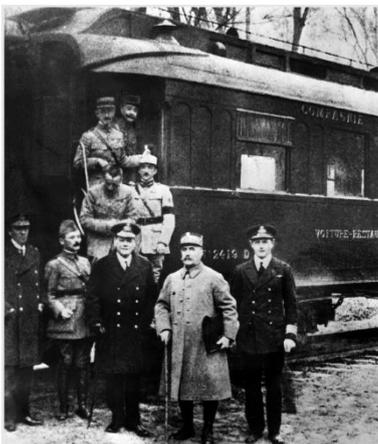
« Un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir ».

MARÉCHAL FERDINAND FOCH (1851 – 1929)

Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre rassemblent le monde militaire qui y défile, mais aussi les associations d'anciens déportés, résistants ou combattants, leurs descendants, les scolaires ou encore les élus, qui viennent y représenter l'État et son devoir mémoriel. Néanmoins on constate que le nombre de personnes se déplaçant devant les monuments aux morts décroît chaque année. Pourtant nous avons tous un parent, une connaissance, un ami qui sont tombés pour nous, pour notre Liberté.

### Rappelons-nous le sens du sacrifice.

**Le 11 Novembre 1918** l'Armistice est signé à Rethondes, dans le train du maréchal Foch.



Cet armistice met un terme à la Première Guerre mondiale après 1561 jours de combats acharnés qui

furent plus d'un million de morts en

France et presque quatre fois plus de blessés et de mutilés parmi les troupes françaises. Malgré l'étendue des destructions, le soulagement fut immense et la joie s'empara de chaque commune.

Cette année 2023 prend une couleur particulière, on célèbre le centenaire de la Flamme du souvenir de l'Arc de Triomphe. En 1923, trois ans après l'inhumation du soldat inconnu, représentant tous les soldats anonymes de la Grande Guerre, sous l'Arc de Triomphe, le ministre de la Guerre, André Maginot, y allume pour la première fois la Flamme du Souvenir.

**Les soldats français sont appelés "les Poilus"**, mais ce n'est pas en raison de leur barbe. Le mot « poilu » désignait aussi à l'époque dans le langage familier ou argotique quelqu'un de courageux, de viril.

**Le 8 mai 1945** signe la fin de la guerre en Europe. Après plus de cinq années qui ont coûté la vie à des dizaines de millions de personnes, les forces alliées pénètrent en Allemagne en février 1945. Trois jours après le suicide d'Adolf Hitler dans son bunker, le 30 avril, les troupes nazies qui défendent Berlin capitulent. Dans la nuit du 6 au 7 mai, le général Alfred Jodl, chef d'état-major de la Wehrmacht, signe à Reims la capitulation sans condition de l'Allemagne, ce qui fixe la cessation des

hostilités au 8 mai à 23h01. Un nouvel acte de capitulation du IIIe Reich est alors signé à Berlin entre les commandements militaires allemands et alliés. La guerre prend

suivra le 8 mai. Quelques années plus tard, en 1953, le 8 mai est déclaré jour férié à la demande des anciens déportés et résistants. Mais les parlementaires de la Ve République reviennent sur cette décision en 1959, et choisissent le deuxième dimanche de mai. En 1968, on instaure à nouveau le 8 mai comme date de commémoration, mais ce jour reste travaillé. Sept ans plus tard, en 1975, le président Valéry Giscard d'Estaing décide de supprimer la commémoration officielle de la victoire sur l'Allemagne nazie et de la remplacer par une Journée de l'Europe, afin de marquer la réconciliation franco-allemande. Ultime changement en 1981 : le 8 mai est finalement déclaré jour férié, en mémoire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de ses combattants.



officiellement fin sur le continent européen.

Si les Français ne travaillent pas le 8 mai, il n'en a pas toujours été ainsi. En 1946, la commémoration de la victoire à cette date est instaurée par une loi, mais à condition que ce jour-là soit un dimanche. Autrement, la Libération sera célébrée le premier dimanche qui

Aujourd'hui le fanatisme et le terrorisme menacent la Paix, la sécurité, la LIBERTÉ. N'oublions pas, le combat et le sacrifice de tous ceux qui sont morts pour la France, ou pour leur pays quel qu'il soit.

Tous ces combattants dont les noms sont gravés sur nos monuments. Tous ces civils, qui chaque jour perdent la vie dans ces conflits, toutes ces populations qui souffrent.

Depuis plusieurs années, lors de ces commémorations, ce sont les enfants qui lisent les différents messages.

C'est un moment fort pour transmettre encore et toujours, pour que la mémoire aide à construire l'histoire, pour que jeunes générations prennent conscience que la LIBERTÉ est quelque chose de fragile. Et que certes, si nous avons des droits, nous avons aussi des devoirs.

**Donc rendez-vous pour les prochains 8 Mai et 11 Novembre  
à 11h au Monument aux morts.**



Cérémonie du 8 Mai



Cérémonie du 11 Novembre

# Plus d'un siècle les sépare



102 ans pour Marie-Louise et 2 ans pour Inouck !



*Valentine Génard*

née le 15/03/2023

*Éléna Marleix Peyrac*

née le 15/07/2023



*Charlotte Lavergne*

née le 04/11/1923



# Les 100 ans de Charlotte Lavergne

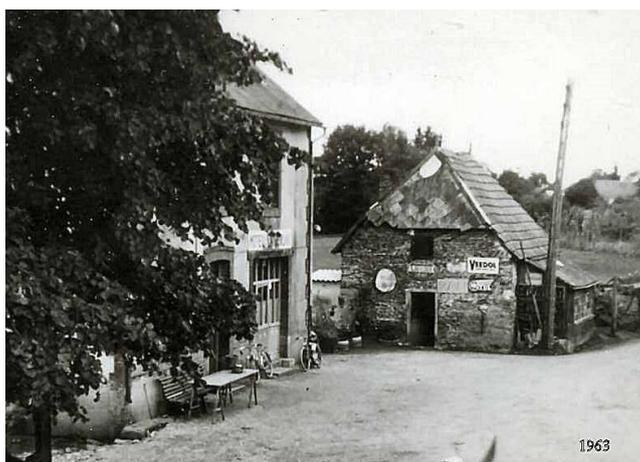


Le 04 novembre 2023, Charlotte LAVERGNE soufflait ses 100 bougies !!!!!



Née à Saint-Etienne-aux-Clos le 04 novembre 1923, de Jean et Hélène LAVERGNE.

Son père Jean était forgeron, et sa mère Hélène tenait le « Café Restaurant LAVERGNE », un lieu stratégique pour la commune.



Ainée d'une fratrie de 3 enfants, Charlotte avait une sœur Jeannine, bien connue elle aussi des Stéphanois, puisqu'elle a assuré la fonction de secrétaire de mairie de la commune pendant de nombreuses années tout en

poursuivant l'activité de sa mère, avant de passer le relais à Yvette MICHOUX.

Son frère avait fait sa carrière à l'Éducation Nationale.

Charlotte s'est mariée à Saint-Etienne-aux-Clos le 26 septembre 1942, avec Gilbert ROCHE, de cette union, sont nés 2 enfants Christian, né en 1949 (décédé en 2021) et Josette née en 1951 ; tous deux ont eu respectivement un fils Pierrick et Steve.

Charlotte a pratiqué divers métiers.

Cantinière à l'école primaire de Saint-Etienne-aux-Clos, Agricultrice à Savennes puis cuisinière au collège de Messeix. Elle a ensuite travaillé au collège d'Ussel puis au collège de Corrèze, elle termina sa carrière au lycée Bernart de Ventadour à l'âge de 65 ans.

Après une vie très active, Charlotte pouvait enfin profiter d'un repos bien mérité, sur sa commune de cœur « Saint-Etienne-aux-Clos » comme elle dit si bien.

Elle pouvait ainsi jardiner, s'occuper de ses fleurs, aller aux champignons et partager de bons moments avec sa famille.



Charlotte fait partie de ces générations dotées d'une mémoire exceptionnelle, elle connaissait l'histoire des familles du village et connaissait par cœur tous les numéros de téléphone.

Cuisinière hors pair elle aimait régaler ses invités et ses visiteurs avec de bons petits plats mijotés, et de succulentes tartes.

Domage pour ceux qui n'ont pas eu la chance d'y goûter !!!!

Sa gentillesse et sa bienveillance font que Charlotte a toujours été appréciée de tous.



Depuis ses 91 ans, elle coule des jours paisibles à l'Ehpad de Merlines.

Le 04 novembre 2023, Charlotte a célébré ses 100 ans, dans une ambiance chaleureuse entourée de sa famille, du personnel de l'Ehpad ainsi que de Mme Isabelle BRIQUET, Maire de la commune et de Michelle CAUTY, membre du Conseil Municipal.

Ce fut un moment riche en émotions, Charlotte rejoint le « Club des Centenaires » après Marie-Louise CHADEYRON.

« SAINT-ETIENNE-AUX-CLOS » serait-t-il une terre de centenaire. L'air est sans doute d'une qualité exceptionnelle, les Stéphanois ne démentiront pas...



# La diversité de notre commune



**Dominique GALCERA** Couverture, zinguerie, menuiserie  
05 55 94 69 37

**Nathalie GALCERA** Assistance Maternelle Agréée  
05 55 94 51 11

**Boris GARAUD** Achat, vente, taille d'opale  
05 55 95 65 59

**Boris KLAUVN** Arts et tradition du Chaume  
05 55 94 41 88  
06 83 25 52 70

**Yvette MICHOUX** Bar « Chez Yvette »  
05 55 94 52 95

**Yvan et Nathalie PLANET** « Natyvzen » Massothérapeutes, praticiens Reiki,  
massages Suédois et accompagnement sportif  
06 41 25 53 07 06 28 36 35 32

**Jacques ROUMANEIX** Entretien d'espaces verts  
06 70 79 74 95

# Mots des associations



# A l'école en 2023

Petite rétrospective de l'année 2023 à l'école de St Etienne aux Clos

A la rentrée de septembre, ce sont 20 élèves qui ont repris le chemin de l'école avec 7 GS, 5 CP et 8 CE1. Comme à l'accoutumée, les projets vont bon train. Certains sont récurrents et d'autres moins habituels...

Cette année encore, les enfants ont profité du cadre dans lequel ils évoluent en plantant des bulbes dans la cour, en effectuant de nombreux semis dans leurs potagers et pour la vente du marché de printemps, en découvrant les chauve-souris présentes dans le sous-sol de l'école et en photographiant la nature pour participer au festival *signé nature*.



L'école s'est également impliquée dans différents projets locaux comme le 64<sup>ème</sup> congrès départemental des sapeurs-pompiers de la Corrèze et la fête de la science. Pour ce premier évènement, les élèves ont exposé des affiches expliquant les procédures à suivre pour stopper un saignement important, mettre une personne en PLS et donner l'alerte en appelant les secours. Concernant le défi scientifique lancé cette année par la circonscription d'Ussel, la classe a reçu 2 prix en concevant une catapulte capable de lancer une balle de tennis de table à plus de trois mètres avec des matériaux recyclables.



Courant avril, les enfants des écoles d'Aix et de St Etienne aux Clos ont passé trois jours à Paris. Ils ont apprécié les richesses de la capitale avec un tour de Paris en car et une balade en péniche sur la Seine. Les GS-CP-CE1 ont passé une journée à la Cité des Sciences pour découvrir les expositions sur les robots, l'écologie, la musique... et effectuer des expériences sur l'eau, le corps, les sens, le jardin, les moyens de communication... La visite guidée du Louvre a émerveillé les enfants qui ont vu de leurs propres yeux les différents tableaux et sculptures étudiés en classe. Enfin, le voyage s'est

clôturé par un pique-nique au pied de la tour Eiffel et la montée jusqu'au deuxième étage pour admirer le Grand palais, Notre-Dame, l'Arc de triomphe....



Au mois de juin, les enfants se sont rendus au musée de l'école rurale de Messeix et se sont mis dans la peau d'écoliers d'autrefois en enfilant des blouses, en chaussant des sabots et en écrivant à la plume.



Enfin, pour clôturer cette belle année, un travail sur les émotions en partenariat avec l'IREPS et Emilie Longy puis avec Alejandro Escobedo a débouché sur la présentation d'un petit spectacle sur les arts du cirque.



Un grand merci à l'association des parents d'élèves et à la mairie qui permettent le financement de tous ces projets.



# Association des parents d'élèves

## Aix/Saint Etienne aux clos

Les membres de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le 20 octobre dernier s'est déroulée l'assemblée générale de l'association. Un nouveau bureau a été élu et se compose ainsi :

Présidente : Aurélie DALLET

Vice-présidente : Emmanuelle TOMAS

Secrétaire : Jonathan CHAVASTEL

Secrétaire adjointe : Céline BONNET

Trésorière : Elise VAN KATWIJK

Trésorière adjointe : Stéphanie MULLER

L'année 2023 a été très positive pour l'association, les manifestations ont connu un vrai succès :

-Le 11 mars 2023 s'est déroulé le carnaval de l'école. Les enfants déguisés ont défilé dans le bourg de Saint Etienne aux Clos avec à la fin, la mise en feu de MR CARNAVAL.

La soirée s'est clôturée par une truffade et bal costumé où une centaine de convives était présente.



-Le 14 mai 2023 s'est déroulé notre marché aux plants ! La journée a débuté malgré un temps pluvieux par une randonnée, puis par la vente de plants semés par les enfants de

l'école de saint Etienne aux clos et les membres de l'association. Les enfants de l'école d'Aix ont vendu ce jour-là des préparations de riz au lait.

-le 12 novembre s'est déroulée notre toute première bourse aux jouets à la salle des fêtes d'Aix. Les enfants de l'école de Saint Etienne aux clos avaient confectionné pour l'occasion des sachets de lavande. Le bénéfice leur a été totalement reversé.



- En décembre, l'association a mis en vente des sacs et panières personnalisés par les enfants des écoles et également des sapins de Noël gracieusement offerts par un parent d'élève.

Le bilan très positif va nous permettre de financer plusieurs trajets en bus pour les deux écoles, mais également des sorties à Vulcania et au plateau de Gergovie en fin d'année pour l'école d'Aix, et a permis à l'école de saint Etienne aux clos de se rendre le 15 janvier dernier à la Stèle à la Tour d'Auvergne afin de découvrir le ski de fond et raquettes. Deux autres sorties sont prévues sous réserve des conditions météorologiques.

Un grand merci aux parents pour leur participation et leur aide, mais également aux mairies des deux communes pour leur soutien et à ANITA ET YANNICK.

### **Projets pour l'année 2024**

- Vente de tickets de tombola
- 06/04/2024 Repas de Pâques (Chasse aux œufs suivis d'un repas à la salle des fêtes de saint Etienne aux clos)
- Fête des écoles en juin : jeux l'après-midi et repas grillades en soirée

# Le Club des 5 clochers

Le Club des 5 Clochers souhaite à tous une bonne année 2024 ainsi qu'une bonne santé.

Le Club compte cette année 45 adhérents.

Nous nous sommes réunis 5 fois au restaurant et une fois à la salle polyvalente.

-16 mars 2023 et 25 mai 2023 à HERMENT (respectivement 33 et 30 personnes)

-29 juin 2023, organisation d'un repas froid à la salle polyvalente (37 participants)

-28 septembre 2023 à ST MERD LA BREUILLE ( 31 participants)

-26 octobre 2023 repas chez LISA à SERANDON (27 participants)

-9 décembre 2023 repas de Noël chez PERETON à HERMENT (36 participants)

Le 15 avril 2023 avait lieu notre concours de belote qui a réuni 26 équipes.

Le 29 avril 2023, une foule nombreuse (110 personnes) est venue rire et applaudir la troupe des Comédiens du Préchonnet (troupe de BOURG-LASTIC)

Les jeudis tous les 15 jours, nous nous retrouvons dans la salle de multi-activités (à côté de la mairie) pour des jeux de société (belote, tarot etc ...)

Cette année, les boîtes de chocolats du repas de NOËL ont été réalisées par les membres du Club. A cette occasion, je tiens à remercier particulièrement Mme Geneviève HUGONIE (membre du Club) pour avoir animé l'atelier confection des boîtes et avoir réalisé nos menus du repas.

D'autres activités sont possibles sur proposition.

Nous allons programmer notre Assemblée Générale au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

Les inscriptions à notre Club sont sans limite d'âge, vous êtes les bienvenus si vous le désirez.

La Présidente,

Annie LAFONT-RANVIER



# Association SILVA

"L'association SILVA "Photographions la NATURE" est heureuse de vous présenter tous ses meilleurs vœux pour l'année 2024.



L'année écoulée nous permet d'afficher un bilan très positif avec des manifestations qui ont connu un grand succès et notamment la 13ème édition du Festival "Signé NATURE" dont le palmarès de son concours photographique a été publié en 8 pages dans la revue NAT'Images distribuée dans 14 pays. Mais il nous faut également souligner les très larges fréquentations des expositions, printanière, à CLAIRAUAUX et automnale à LA COURTINE.

Au-delà de ses grands rendez-vous nous avons également pu participer aux journées européennes du patrimoine à CONFOLENT Port-Dieu, à la Fête de la Science à USSEL et au Salon "Bien vivre sa retraite" dans cette même commune. Ces manifestations nous ont permis de vérifier, s'il le fallait, la notoriété désormais acquise de notre association et de ses activités.

Cette satisfaction nous nous devons de la partager avec nos 105 adhérents, nos très nombreux sympathisants et aussi avec les établissements publics qui nous soutiennent financièrement depuis de nombreuses années : la Commune de Saint ETIENNE aux clos, le Conseil départemental de la CORREZE, Haute Corrèze Communauté et les communes de CLAIRAUAUX et LA COURTINE. Un grand merci également à nos fidèles et généreux mécènes culturels les entreprises usselloises CP2G, Ussel Auto Accessoires, GOUYON, Librairie VENTADOUR, Studio Image 'In, Solutions Autonomie Santé, Taxis MICHOUX d'EYGURANDE, ADEKWATTS de CLERMONT-FERRAND et JAMA Photos de MILLAU.

Pour 2024, à l'instar d'une autre ville de France, la "flamme nous anime" pour réaliser encore de belles manifestations et notamment la 14ème édition du Festival "Signé NATURE" qui se déroulera les 19,20 et 21 juillet.

D'autres projets sont également à l'étude et vous en serez bien sûr informés.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer nous vous renouvelons tous nos meilleurs vœux.

Et pour nos anciens...Bona annada et Bona santat.

Julien PAPPALARDO

Président de l'association SILVA

Et toute l'équipe SILVA





# Société communale des Chasseurs de Saint Etienne Aux Clos

En ce début de l'année 2024, je vous présente au nom de la Société communale des chasseurs tous nos vœux de bonheur, santé et réussite dans vos projets.

J'en profite pour remercier l'investissement des chasseurs tout le long de la saison 2023-2024 pour leurs présences et leurs implications lors des battues.

Je remercie également les personnes qui s'impliquent tous les lundis à découper et à distribuer les morceaux de gibier.

Je remercie les propriétaires des terrains sur lesquels nous pratiquons notre passion et surtout qui nous permettent de réguler au mieux la population des animaux présents sur notre commune.

Cette année encore, de nombreux dégâts ont été occasionnés par une population un petit peu plus importante que l'année précédente de sangliers.

Nous nous efforçons au mieux de réguler ces populations tout en ne relâchant pas notre effort sur les populations de cervidés qui sont très présents sur notre territoire. A savoir que cette année, une attribution de 110 bracelets de cervidés nous a été attribuée par la Fédération de chasse de la Corrèze nous demandant un très gros effort tant sur le plan des prélèvements que sur l'écoulement de la venaison.

A ce jour, le tableau des prélèvements est le suivant :

108 cervidés

34 sangliers

46 chevreuils

Le président, **Éric ALAMAN**



# Comité des fêtes

En ce début d'année 2024, le Président Rodolphe et toute son équipe vous présentent leurs meilleurs vœux.

Un petit résumé de nos manifestations 2023... Nous avons cette année encore organisé de petites manifestations simples, mais fédératrices.

- le 04 mars avait lieu le traditionnel loto qui a obtenu le même succès qu'à l'accoutumée.

- Le 08 avril nous avons mis un peu de soleil dans vos cœurs et dans vos assiettes en concoctant un rougail de saucisses, musique des îles et décors multicolores ont complété cette soirée printanière.

- Le 17 juin, nous avons programmé avec un peu d'avance la « Fête de la Musique », avec des groupes variés et très appréciés. Soirée très agréable.

- Le 17 juillet, nous avons prêté main forte à l'association SILVA, en assurant le repas du soir, merci à cette association amie de nous avoir fait confiance.

- Puis les 04, 05 et 06 août, s'est tenue la fête patronale sous un froid digne des premiers frimas de novembre !!! Malgré cet handicap météorologique, nos fidèles participants n'ont pas hésité à venir, le vendredi soir pour le blind test et le concert, samedi après-midi pour le concours de pétanque, et l'apéro concert du soir. Dimanche, jour le plus froid de ce week-end-là, peu de participants au vide-greniers et marché des producteurs de pays.... Cependant, nous avons réussi à fidéliser notre clientèle qui chaque année vient partager le repas du soir dans une convivialité que tout le monde apprécie.

Toujours à l'écoute de nos congénères, friands de bonne chair et d'échanges amicaux, nous avons mis en place des soirées gourmandes, sur le parking du café, qu'Yvette a bien voulu nous prêter. A raison d'une soirée par mois, de juin à septembre, nous avons régalé nos stéphanois avec nos pizzas, tacos et kebabs.

- Le 24 septembre, nous avons tenu un point ravitaillement, pour le week end quad, organisé par l'association de quads ussellois. Nous avons fait découvrir à plus de 200 quadistes venus de toute la France, les spécialités typiquement corréziennes, jambon l'Usselloise, rillettes de Maryse, boudins, beurre au pourassou, etc....

- Le 02 décembre, nous avons organisé un concours de belote où 22 équipes se sont affrontées après avoir goûté nos tartines montagnardes et crêpes. Soirée agréable !

- le 15 décembre, soirée de Noël pour les enfants de la commune. Comme d'habitude, la municipalité prend en charge les cadeaux, et nous organisons le spectacle et le vin d'honneur. Cette année, nous tenons à remercier l'association SILVA qui nous a également apporté son aide pour cette soirée. Le spectacle de magie a émerveillé petits

et grands pendant plus d'une heure, puis le Père Noël a distribué les cadeaux et la soirée a continué autour d'un apéritif dinatoire, dans le brouhaha des cris des enfants et des froissements des papiers d'emballage.

Nous tenons à remercier Madame le Maire, et son Conseil, pour les autorisations diverses accordées, le prêt des installations, l'aide financière sous forme de subvention, et l'implication de Bruno, Boris et Laurent pour leur aide logistique. N'oublions pas non plus les bénévoles qui œuvrent à nos côtés, chacun dans son domaine de prédilection.

Nous espérons que cet état d'esprit perdurera et vous donnons rendez-vous pour les prochaines festivités 2024.

Le Président et son équipe.

# Association de pêche de l'étang des prades

En ce début de nouvelle année, je vous présente en mon nom et au nom de tous les pêcheurs, mes meilleurs vœux à toutes et à tous.

Lors de l'assemblée générale d'avril dernier, le bureau a été renouvelé dans son intégralité :

**PRESIDENT** : Sylvain Ollier

**VICE PRESIDENT** : Eric Alaman

**TRESORIERE** : Nathalie Galcéra

**TRESORIER ADJOINT** : Robert Michoux

**SECRETAIRE** : Hervé Milliroux

**SECRETAIRE ADJOINT** : Marc Serres

**GARDE** : Sandrine Milliroux

Comme chaque année, de fidèles et de nouveaux pêcheurs sont venu nombreux tout au long de la saison du 1<sup>er</sup> mai au 15 octobre.

En plus des espèces déjà présentes dans l'étang (carpes, gardons, ...), 10 lâchers de truites « arc en ciel » ont été réalisés permettant des prises régulières.

Le nombre de cartes vendues est stable depuis plusieurs années.

Je voudrais remercier tous ceux qui s'investissent dans l'association, particulièrement tous les membres du bureau ainsi que les bénévoles pour l'entretien du site (débroussaillage, nettoyage, ...), l'administratif, la surveillance, les ventes de cartes et autres.

Sans eux, ce lieu de pêche et de promenade ne serait pas si accueillant !

Les volontaires qui veulent nous rejoindre seront les bienvenus !

Le Président

Sylvain Ollier



# A Corps Zen

L'association « A corps zen » vous propose des cours de yoga le jeudi de 18h30 à 20h à la salle annexe de la mairie de Saint Etienne aux Clos ou le mercredi de 18h à 19h30 à Ussel au centre Jean Ferrat.

Les cours sont dispensés par Maryse Moulinoux diplômée de la fédération française de Hatha Yoga fondée par Sri Mahesh - Praticien en hypnose imaginologue -méthode JIA.

Le yoga contribue à améliorer la souplesse du corps en déliant les articulations grâce à des postures (asanas) qui s'harmonisent au rythme de la respiration (pranayama). Cette pratique ancestrale régulière procure une détente physique et mentale dans un but d'améliorer la santé, et la gestion du stress et des émotions. La séance se termine par une technique d'imaginologie pratique moderne d'accompagnement à la personne qui prend ses sources dans différents courants la PNL ainsi que la visualisation créative.

Nous sommes un petit groupe bien sympa qui serait ravi de vous accueillir. Ouvert à tous, quel que soit l'âge.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 14/03/24 à 18h30 à la salle annexe de la mairie de Saint-Etienne-Aux-Clos.

Le projet est d'étendre cette activité au public des personnes en situation de handicap pour créer un lien social et pour améliorer leur autonomie.

Tarif : 12 € à la séance ou 10 € la séance payable au trimestre

Contact : Nathalie GALCERA 06 09 69 72 11

Ou Maryse MOULINOUX 06 77 75 77 29

## A corps Zen



### YOGA

*au petits mots les grands bienfaits*

*Bien être, calme intérieur, gestion du stress et des émotions*

*Lâcher prise, renforce la confiance en soi et assouplit le corps*

# Une jolie lancée....

Photographes et naturalistes autodidactes, nous sillonnons le territoire de la Haute-Corrèze et de ses proches environs, à la recherche de ses âmes les plus sauvages depuis notre plus jeune âge.

Ces livres sont des recueils d'images, de poésies, de dessins et de récits de presque vingt ans de patience à travers les champs, forêts et jardins de la campagne de notre enfance...

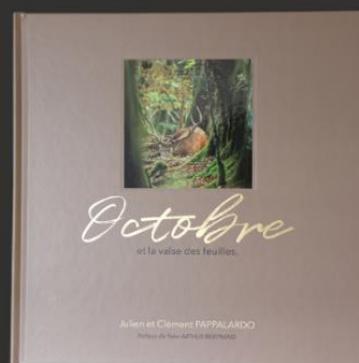
- « Avril et le chant des arbres » est pour nous la célébration du réveil de la nature, des nouvelles générations et du chant des oiseaux. Dans cette profusion de vie sauvage libérée par le retour des beaux jours, nous nous sommes attardés sur un oiseau discret, le rapace le plus rapide du monde : le Faucon pèlerin.
- « Octobre et la valse des feuilles » est pour nous une ode à l'automne, ses couleurs chaleureuses, ses odeurs et ses ambiances. Et c'est avant tout par un spectacle de la nature emblématique mais pourtant fragile que nous avons souhaité illustrer ce changement de saison : le brame du Cerf élaphe.

Nous vous invitons à découvrir nos histoires et ainsi vous immerger dans nos souvenirs ; que vous soyez adossé au pied d'un arbre ou simplement lové dans le fauteuil de votre salon...

Julien et Clément.



Préface de  
Rémi DUPOUY



Préface de  
Yann ARTHUS BERTRAND

Retrouvez nos livres sur notre boutique  
[WWW.LESFRERESDESBOIS.COM](http://WWW.LESFRERESDESBOIS.COM)

23 Avril 1973 En 2023 nous nous rassemblions  
 autour d'un bon repas, 50 ans auparavant c'est plus de 5000  
 personnes qui venaient sur la commune

19. S<sup>t</sup>ETIENNE - aux-CLOS  
 près Ussel  
 Lundi de Pâques - 15 h.



JEAN  
**Sunny**  
 et ses  
**CASCADEURS  
 AUTOS-MOTOS**

XXX  
**LUNDI, A SAINT-ETIENNE-AUX-CLOS.** — Le lundi de Pâques sera illustré par le grand spectacle de cascadeurs organisé par nos voisins de Saint-Etienne-aux-Clos, avec le concours du célèbre Jean Sunny et de son équipe.  
 Un but de promenade tout indiqué !  
 XXX

19. S<sup>t</sup>ETIENNE - aux-CLOS  
 près Ussel  
 Lundi de Pâques - 15 h.



JEAN  
**Sunny**  
 et ses  
**CASCADEURS  
 AUTOS-MOTOS**

**SAINT-ETIENNE-AUX-CLOS**  
 Les cascadeurs seront là ! — Ils ont répondu à l'invitation du nouveau et dynamique Comité des fêtes de la commune qui a juré d'apporter à tous les habitants une animation qui avait trop longtemps disparu. C'est ainsi que le lundi de Pâques, St-Etienne-aux-Clos sera le rendez-vous de tous les amateurs de sensations fortes qui se retrouveront au bourg pour applaudir Jean Sunny et ses audacieux cascadeurs. Affiches et prospectus ont déjà porté loin la bonne nouvelle.  
 Le Comité des fêtes a également décidé de ressusciter la fête patronale complètement abandonnée ou presque depuis deux ans. Elle est fixée au dimanche 29 juillet prochain. Le Comité s'est d'ores et déjà assuré le concours du groupe folklorique des « Compagnons de la Joie au Village », et met sur pied, avec beaucoup d'enthousiasme, un corso fleuri qui sera doublé du défilé de vieux tacots. Une

**SAINT-ETIENNE-AUX-CLOS.** — Au comité des fêtes. — Venue de Jean Sunny lundi 23 avril. Après la réunion de mardi, les différentes places ayant été attribuées, nous donnons rendez-vous vers 13 heures, lundi.  
 Ceux qui s'occupent des caisses pourraient passer vers 11 heures pour se mettre au courant.

**ECLATANT RENOUVEAU  
 POUR LES FETES DE SAINT-ETIENNE-AUX-CLOS**

Par le chiffre de sa population, St-Etienne-aux-Clos apparaît comme une commune modeste avec seulement quelque 272 habitants. Mais le dynamisme et l'entrain de

ce village situé en surplomb des gorges du Chavanon sont devenus légendaires.  
 Pourtant, pendant deux années consécutives, la fête patronale était complètement tombée. Elle avait pratiquement disparu, ce qui ne manquait pas d'émouvoir les habitants de Saint-Etienne-aux-Clos eux-mêmes, mais aussi leurs amis, leurs voisins, tous ceux qui alentours avaient coutume d'aller s'y divertir une fois l'an.

**DES CASCADEURS  
 A SAINT-ETIENNE-AUX CLOS**

Le 23 avril une équipe de pilotes fera assister, durant trois heures, à tous les exploits que peut réaliser un cascadeur au volant d'une automobile. Sera également présent un célèbre cascadeur moto.  
 Félicitations du comité des fêtes de Saint-Etienne-aux-Clos qui, sous l'impulsion de son président, M. Borzeix, va présenter un spectacle de classe internationale.

La situation est rétablie et avec un tel élan que, d'ores et déjà, tous les espoirs sont permis quant aux prochaines festivités. Un nouveau comité des fêtes est en place, installé par les quatre-vingts personnes qu'avait spontanément rassemblées l'assemblée générale constitutive.

**AUJOURD'HUI  
 A ST-ETIENNE-AUX-CLOS  
 PRES D'USSEL**

**JEAN SUNNY**

Sous l'active impulsion du comité des fêtes, le public de notre région pourra assister, aujourd'hui lundi 23 avril, à un nouveau spectacle autos-motos signé Jean Sunny.  
 Les téléspectateurs ont eu récemment l'occasion d'apprécier son commentaire sur les « grands sauts de la mort » à l'occasion de l'émission de Philippe Bouvard : « Samedi soir » du 10 mars.  
 Nous aurons le plaisir de le voir en personne accompagné de son équipe autos-motos au complet.  
 Nous voulons rassurer les lecteurs sur l'état de santé des cascadeurs blessés sérieusement à Charlieu, dimanche 1<sup>er</sup> avril. En traitement à l'hôpital de Roanne, leur état s'améliore et la sortie du cascadeur le plus atteint est prévue pour la fin du mois d'avril.  
 Leurs camarades de l'équipe vous attendent aujourd'hui et ils vous étonneront.

Les responsables ainsi assurés de la confiance qui leur était accordée, ont travaillé d'arrache-pied et, il faut le reconnaître, joué d'audace quelque peu. N'a-t-on pas, déjà, vu fleurir des affiches sur tous les murs, à en-tête de Saint-Etienne-aux-Clos ? N'assiste-t-on pas présentement à une vaste écllosion de papillons sur les pare-brise ?

**BRILLANT SPECTACLE  
 AUJOURD'HUI  
 A ST-ETIENNE-AUX-CLOS**

Le comité des fêtes de Saint-Etienne-aux-Clos, qui, après un long sommeil, a retrouvé une grande vitalité, nous invite en cet après-midi du lundi de Pâques. Il a mis sur pied un excellent spectacle de cascadeurs, avec le concours des plus grands noms de la spécialité.  
 En allant cet après-midi à Saint-Etienne-aux-Clos, on est assuré de passer un agréable moment.

Il faut dire que le lundi de Pâques 23 avril, à partir de 15 h., le comité des fêtes de Saint-Etienne-aux-Clos présentera un spectacle de Jean Sunny et de ses cascadeurs sur autos et motos. Il faut dire que déjà la traditionnelle fête patronale est fixée au dimanche 29 juillet et que déjà les organisateurs se sont assurés de la participation du groupe folklorique des Compagnons de la Joie au Village. De nombreuses attractions foraines sont également retenues ; et un vaste défilé de chars fleuris et de vieux tacots est, dès maintenant, en cours d'élaboration.

USSEL — USSEL — USSEL — USSEL — USSEL

## Saint-Etienne-aux-Clos : Cinq mille spectateurs ont vibré d'émotion aux exploits des cascadeurs

Saint-Etienne-aux-Clos ? Une petite commune, bien vivante, forte de quelque 270 habitants !

Ils étaient une bonne centaine, en ce lundi de Pâques, mobilisés par leur dynamique comité des fêtes pour accueillir et bien recevoir le très nombreux public qui s'est pressé pour assister au spectacle de cascadeurs qui, aux yeux de beaucoup, pouvait, de prime abord, apparaître comme une audacieuse gageure.

### Une reprise réussie

Mais, pour le renouveau des fêtes de cette commune des environs d'Ussel, chère à M. Marcel Grégoire, le sympathique maire, M. Borgeix et son équipe avaient voulu un coup de maître, et pour cela ils avaient fait appel à l'équipe numéro 1 de Jean Sunny. Ils voulaient rassembler les foules et les combler. Maintenant il est permis de dire qu'ils ont pleinement réussi dans leur entreprise ; mais qu'il nous soit permis de souligner tout ce que cette journée a demandé de préparatifs et d'efforts, de bonne entente et d'opiniâtreté. Toutes les personnes qui, à un titre ou à un autre, ont apporté leur participation et contribué à ce succès ont de légitimes raisons d'être aujourd'hui satisfaites : les festivités de Saint-Etienne-aux-Clos ont pris un remarquable départ !

Etirés sur près d'un kilomètre de long, sur plusieurs rangs serrés, agglutinés autour des buvettes, perchés dans les arbres d'alentour, quelque 5.000 spectateurs ont, durant tout l'après-midi de ce lundi de Pâques vécu des heures captivantes. De mémoire d'habitant, on n'avait jamais vu foule pareille, ni jamais vu autant de voitures dans le bourg de Saint-Etienne-aux-Clos et dans les prés environnants transformés en parkings. On était venu de toute la région, de toute la haute Corrèze et des cantons voisins du Puy-de-Dôme.

### Un succès de bon augure

Autour de Jean Sunny, le spectacle était dirigé par Michel Gonslave, responsable de cette équipe numéro 1 qui, en août prochain,



doit consacrer les mêmes numéros à une émission télévisée. Au micro, les commentaires étaient apportés par M. Heynard, chargé de l'animation de la journée.

Après la présentation des pilotes le public allait se passionner pour les acrobaties et numéros de voltige des cascadeurs. Il applaudissait les évolutions de « dos » (passages et exercices sur deux roues), de Serge Heyrant et Michel Gonslave ; les numéros présentés par Alain Lejeu, le mécanicien de l'équipe qui dans ses glissades, dans son triple mur de la mort où, attaché tête en avant, sur un capot de voiture il percutait successivement trois barrières en flammes.

Les spectateurs se passionnaient aussi pour les périlleuses présentations de Jean-Claude Galliot, dit « le Kangourou », en auto et surtout à moto, sur la roue arrière ou au tremplin.

Mais le clou de la fête allait être le « crash » de Jean Stelzen et de François Simon, dans leurs tonneaux et doubles tonneaux en flammes, dans leurs percussions et surtout dans leurs « grands sauts de la mort » successifs qui allaient terminer le spectacle par une note périlleuse et grandiose.



Un important service d'ordre avait été mis en place, assuré par la gendarmerie, cependant que le secourisme était assuré par les sapeurs-pompiers et la Croix-Rouge. Les garçons de piste locaux s'acquitteront également au mieux de leur tâche.

A l'entracte, de nombreux amateurs s'offrirent la fantaisie de prendre le baptême du cascadeur en compagnie de Serge Meyrant

ou de Michel Goncalve, avec circulation sur deux roues et dérapages contrôlés.

Pour sa fête de printemps, Saint-Etienne-aux-Clos a comblé un très nombreux public. C'est de bon augure pour les festivités futures que prépare déjà cette charmante et accueillante localité !

NOS PHOTOS. — Deux vues du public.

LUNDI DE PAQUES, A 15 h. 15  
A SAINT-ETIENNE-AUX-CLOS PRES D'USSEL  
**SHOW JEAN SUNNY**



Le show Jean Sunny, c'est le spectacle total.

Le show Jean Sunny, c'est le prestige d'un nom au service du spectacle et de la cascade depuis dix-sept ans.

Le show Jean Sunny, c'est le prodige d'avoir créé, pour les spectacles, pour la T.V. ou pour le cinéma, tous les numéros de cascades automobiles et de rester, en 1973, le meilleur.

Enfin, le show Jean Sunny, c'est une suite impressionnante de chiffres qui se passent de commentaires et de superlatifs inutiles :

— Cinq mille voitures massacrées par an ;

— Onze records du monde pour Sunny personnellement en deux roues, dont les records de distance 87 kilomètres (Paris-Chartres) et de vitesse, 154 km-h. (chrono, huis-sier, Athènes, novembre 1972).

— Neuf cents grands sauts de la mort avec trois records du monde du genre : hauteur, 14 m. 10 ; longueur, 74 m. 10, et vitesse en sortie de tremplin, 134,5 km-h.

Et pour chaque saut, 300 litres de carburant en flamme.

— Record du monde du nombre de tonnes enflammées : dix-sept.

— Onze records du monde de double percussion avec mise à feu, 202 km-h. (Sunny, Rio de Janeiro, 1971).

— Record également pour un de ses motocyclistes qui, au cours d'un spectacle normal, a bondi au-dessus des 23 mètres du canal du Midi et un autre record pour ce motocycliste qui a effectué 5 km. sur la roue arrière à 80 km-h. ; 300 spectacles annuels ; 53.000 litres d'essence ; 1.200.000 spectateurs (autant que la Tour Eiffel) ; un train de pneus neufs tous les 5 km. en spectacle ; 1.100 extincteurs et, en 1973, ou au cours de spectacles normaux, ou au cours d'animation exceptionnelle, ou au cours d'émissions de télévision, ou au cours de films pour le grand écran.

Tous ces chiffres seront améliorés et c'est ce show là qui sera lundi prochain à St-Etienne-aux-Clos, près d'Ussel.

(Communiqué).

**St-Etienne-aux-Clos** près Ussel

Lundi de Pâques **23 Avril**, à 15 h.

animé par R. WARNIER avec collab. du Comité d.Fêtes



**JEAN**  
★

**SUNNY**